

Terrien

interjurassien

**Les éleveurs de vaches allaitantes
en fête à Courtemelon
les 27 et 28 septembre 2025**

Bulletin régional d'information du monde rural



Fondation
Rurale
Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE



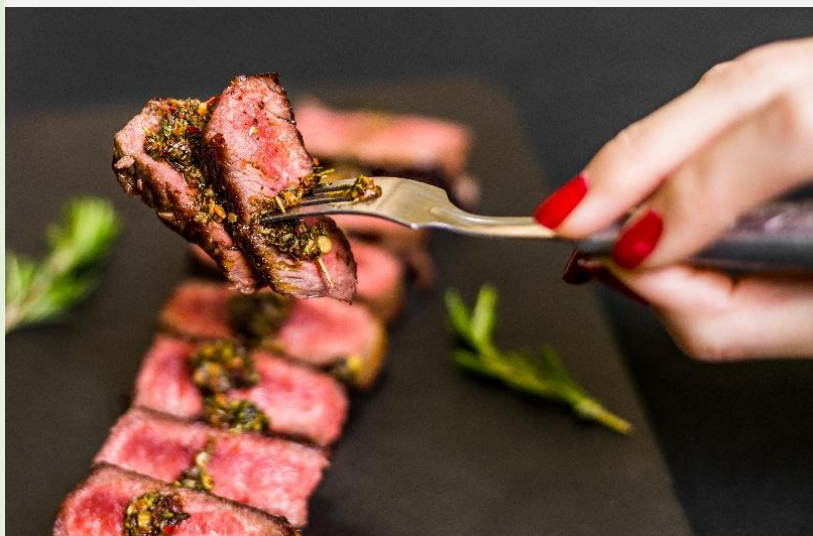
AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

A LA UNE

**Les éleveurs de
vaches
allaitantes en
fête à
Courtemelon
les 27 et 28
septembre
2025**

L'exposition des races de vaches allaitantes figure en point d'orgue du Festival Terroir suisse. Vache Mère Suisse est Hôte d'honneur, accompagné du championnat suisse de barbecue, Swiss BBQ Master Single.

Festival Terroir Suisse – Delémont-Courtemelon : 11^e édition du Concours suisse des produits du terroir avec 1'170 produits de toute la Suisse, 138 stands de marché et le Conseiller fédéral Guy Parmelin pour la remise des médailles : le plus grand marché des terroirs suisses. Le canton de Vaud et Vache mère Suisse – en seront les Hôtes d'honneur.



La 11^e édition anniversaire (20 ans) du Concours Suisse des produits du terroir a débuté avec les dégustations, par un jury de 200 personnes, de 1'170 produits du terroir mis en concours par 311 productrices et producteurs (1'108 produits en 2023, 1'174 en 2021, 1'113 en 2019, 1'258 en 2017, 1'033 en 2015). Des spécialités régionales de toute la Suisse sont en compétition à Delémont-Courtemelon. Leur qualité est appréciée par des jurys d'experts et consommatrices et consommateurs ; les meilleurs produits seront médaillés.

1'170 produits régionaux en compétition nationale et 138 exposants : le plus grand marché des terroirs suisses



- **Marché des terroirs suisses** : samedi 27 et dimanche 28 septembre 2025. 138 stands et 15'000 visiteurs attendus.
- **Concours Suisse avec 1'170 produits de toute la Suisse, 311 producteurs en compétition.** Ce concours rassemble tous les 2 ans les meilleurs produits régionaux de tous les cantons suisses et va connaître une nouvelle édition et anniversaire – 20 ans. Les dégustations ont lieu durant le mois de septembre avec comme point culminant la remise des médailles le vendredi 26 septembre 2025. Les médailles seront décernées aux meilleurs produits, meilleurs producteurs, prix d'excellence et prix de l'innovation. Cette cérémonie sera suivie d'une soirée de Gala à laquelle prendra également part le Conseiller fédéral Guy Parmelin. Le lendemain, samedi 27 septembre, la Cérémonie officielle d'ouverture lancera les festivités du Marché avec le cortège officiel en compagnie des Hôtes d'honneur.



- **Ateliers du goût (gratuits), restauration.** Animations gourmandes en live avec les producteurs suisses.
- Conférence « **Comment accompagner la restauration vers plus de durabilité et plus de régionalité ?** ». Elle réunira tous les spécialistes de la branche le vendredi 26 septembre 2025 au Cinémont à Delémont.
- **Remise des médailles et des Prix d'excellence / Soirée de Gala avec Monsieur le Conseiller Fédéral Guy Parmelin.** Le point culminant pour les producteurs sera la soirée de remise des médailles au Cinémont de Delémont, le vendredi 26 septembre 2025 dès 18:00. Les Prix d'excellence et les Prix de meilleurs producteurs suisses seront communiqués le soir même pour les catégories Produits laitiers / Produits carnés / Produits boulangers / Produits à base de fruits, légumes, boissons alcoolisées. La soirée de remise des médailles sera suivie d'un repas de Gala exclusif.



Gérald Chételat

Gérald Chételat (éleveur à Pleigne) et Frédéric Choulat (Éleveur à Courtemaîche) membres de Vache mère Suisse « Nous construisons actuellement un espace couvert pour accueillir les animaux vivants dans d'excellentes conditions et intéresser le public à nos élevages. Sous la même grande tente, un restaurant servira les viandes de bœuf estampillées « Vache Mère Suisse ». Cet élevage est en effet l'un des plus appréciés et les plus durables, par le fait que le jeune bovin à viande passe toute sa vie avec sa mère et en liberté ».



Frédéric Choulat



Pierre-Alain Juillerat

Pierre Alain Juillerat, éleveur et responsable du Marché « Sur le stand de Vache mère Suisse, le public pourra en apprendre davantage sur les labels Natura-Beef et Natura-Veal, les différentes races de vaches allaitantes, le fourrage et les thèmes d'actualité liés à l'élevage de ces animaux. Pendant toute la durée de la manifestation, le parcours très apprécié avec les deux personnages pour enfants Léa et Ben sera ouvert. Petits et grands pourront ainsi apprendre de manière ludique comment se comporter correctement en présence de vaches allaitantes et de leurs veaux, ou pourquoi les déchets dans les prairies et les pâturages sont dangereux pour les animaux », détaillent Pierre-Alain Juillerat et Jérôme Carruzzo. Le concours suisse de barbecue (Bell BBQ Single Masters) sera aussi au programme. La dernière manche de qualification aura lieu le samedi 27 septembre et la grande finale suisse 2025, le dimanche 28 septembre. Les créations variées raviront à coup sûr les visiteurs et leur suggéreront de nouvelles idées de grillades.

Concours Suisse
des produits du terroir — Grand marché
des terroirs suisses



27-28
septembre
2025

concours-terroir.ch



**Le plus grand
marché des
terroirs suisses
c'est :**

**135 producteurs
1170 produits
en concours**

**Les produits
vedettes
du terroir suisse
à déguster...**

**Samedi
27.09.2025
11h - 18 h
Courtemelon**

**Dimanche
28.09.2025
9 h - 17 h
Courtemelon**

- Marché des terroirs suisses
- Ateliers du goût avec Raiffeisen: animations avec chefs étoilés, réservations ci-contre
- Restaurations
- Balades gratuites en chars attelés, en collaboration avec la fête de Courtételle (départ: Agrocentre)
- Vols stationnaires en montgolfière
- Vache Mère Suisse - Découverte du monde de l'élevage
- Espace dédié aux plus petits: château gonflable
- La ronde des producteurs
- Film « 50 ans de luttes paysannes »



ANIMATIONS

- Swiss BBQ Master Single - Championnat suisse de grillades (samedi: qualifications, inscriptions sur place; dimanche: finale)
- Cortège avec le canton de Vaud à l'honneur (samedi 11h30)



Fondation
Rurale
Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE



MUTTERKUH SCHW
VACHE MÈRE SUISSE
VACCA MADRE SV
VAITGA MAMMA S'



PARTENAIRES OR



regio.
garantie
Suisse. Multirégionale.

RAIFFEISEN

union suisse
des paysans



JURA CH
AGRICULTURE ET CANTON DE JURA



PARTENAIRES ARGENT

TÊTE DE MOINE
FROMAGE DE DELÉMONT



PARTENAIRES BRONZE



swissmilk



INFOS PRATIQUES

Entrée gourmande: CHF 12.- / AVS + étudiants: CHF 10.- / Gratuit jusqu'à 16 ans (valable pour 2 jours)
Sortie autoroute: Delémont-Ouest, parking gratuit / Bus navette gratuit depuis gare de Delémont



Chambre d'agriculture du Jura bernois

EDITO



**Daniela
Allemann-
Gerber**

Une belle vie ? Vraiment ...

On l'entend encore trop souvent : « Les agriculteurs ont la belle vie ». Des tracteurs flambant neufs, des robots de traite qui travaillent jour et nuit, des aides qui tomberaient facilement ... Cette vision simpliste a la vie dure.

Mais la vérité est toute autre. Ces investissements, qui font parfois rêver ceux qui les regardent de loin, ne sont pas toujours le fruit d'un choix stratégique. Ils sont bien souvent imposés par des normes toujours plus exigeantes : bien-être animal, respect de l'environnement, traçabilité, sécurité alimentaire.

Des exigences légitimes, certes, mais qui nécessitent des dépenses colossales. Et derrière chaque machine dernier cri se cache souvent un crédit lourd, étalé sur plusieurs années, qui pèse sur l'avenir de l'exploitation et sur celui de la famille qui la porte.

Quant aux paiements directs, ils sont loin d'être un revenu confortable. Ils servent avant tout à compenser des prix agricoles qui, bien souvent, ne couvrent même pas les coûts de production. Ils rémunèrent aussi des missions que le marché ne valorise pas : l'entretien des paysages, la préservation de la biodiversité, la vitalité de nos campagnes. Sans eux, une partie de nos fermes disparaîtrait purement et simplement, laissant des territoires entiers se vider de leurs paysans et de leur dynamisme.

Être agriculteur aujourd'hui, c'est être à la fois producteur, chef d'entreprise, technicien, gestionnaire et visionnaire. C'est devoir anticiper les marchés, s'adapter à des réglementations mouvantes, gérer les aléas climatiques et les attentes sociétales. Et tout cela, avec des journées qui commencent bien avant l'aube et se terminent tard le soir.

Et malgré tout, vous êtes là. Chaque jour, vous nourrissez la population, vous entretenez les paysages, vous maintenez la vie dans nos campagnes. Sans vous, pas de souveraineté alimentaire, pas de produits locaux dans nos assiettes, pas de filières agricoles vivantes.

Alors oui, certains diront encore que vous avez la belle vie. Mais la majorité qui connaît la réalité sait que c'est avant tout une vie de passion, de courage et de résilience. Et pour cela, il est important de le dire haut et fort : **heureusement que vous êtes là !**

■ Daniela Allemann-Gerber, secrétaire générale CAJB



Chambre d'agriculture du Jura bernois

Infos

Assemblée générale 2026

Notre assemblée générale 2026 aura lieu le **vendredi 13 mars 2026**.
Veuillez déjà réserver cette date.

Rencontre avec la division forestière et l'Office des forêts du canton de Berne

Nous avons eu une rencontre avec la division forestière ainsi qu'avec le chef de l'Office des forêts du canton de Berne. Nous espérons obtenir une réponse rapide à nos demandes afin de faciliter à nouveau l'obtention des autorisations pour les feux de rémanents de coupe et l'entretien des pâturages boisés.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

Actuellement, il est toujours nécessaire de demander une autorisation en remplissant le formulaire disponible sur le site internet de la division forestière.

Un lien direct sera bientôt accessible sur notre site.

Concours suisse des produits du terroir

Les 27 et 28 septembre 2025 se tiendront le Concours suisse des produits du terroir ainsi que le marché des produits du terroir.

Comme à l'accoutumée, nous partagerons un stand avec AgriJura.

Venez nous rendre visite et profitez de soutenir nos producteurs du Jura bernois !

Insatisfaction actuelle concernant la problématique concernant la déprédation du sanglier

La CAJB est consciente des difficultés liées à l'année de transition 2025-2026, suite à la nouvelle réglementation qui interdit la chasse de nuit dans les pâturages boisés dès août 2025.

Cette situation complique fortement la régulation du sanglier dans le Jura bernois et risque d'entraîner une augmentation importante des dégâts agricoles avant la réouverture de la chasse en septembre.

Nous avons adressé un courrier aux autorités pour demander des adaptations urgentes.

Nous remercions les agriculteurs touchés de nous transmettre des photos et des informations précises sur les dégâts afin de soutenir nos démarches pour 2026.

Marché paysan Loveresse

Le **18 octobre prochain, de 09h00 à 17h00**, se tiendra le traditionnel marché paysan de Loveresse.

Au programme : diverses activités, telles que le creusage de courges pour les enfants, une ferme vivante, ainsi que la présence de nombreux producteurs et exposants de la région.

■ Daniela Allemann-Gerber, secrétaire générale CAJB



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Agrijura

Infos

Dermatose nodulaire contagieuse

Dans le cadre de la campagne sur la situation sanitaire des principales épizooties, le SCAV et Agrijura souhaite vous partager les informations suivantes

DNC (LSD)

- Un deuxième foyer a été identifié début septembre dans l'Ain au sein d'un groupe de cinq animaux non vaccinés. Ce deuxième foyer survient après deux semaines sans aucune détection et s'ajoute aux 77 foyers recensés à la fin août dans 45 élevages (32 en Savoie, 44 en Haute-Savoie et 1 dans l'Ain) et ayant mené à l'abattage de 1'700 animaux.
- A ce jour, plus de 220'000 bovins ont été vaccinés, soit plus de 90% des animaux de la zone réglementée, où les mouvements des animaux sont restreints.
- Impact du dernier cas recensé dans l'Ain pour la Suisse : extension de la zone réglementée touchant 11 nouvelles communes dans le canton de Vaud. Les 1'700 bovins concernés dans la zone étendue seront donc rapidement vaccinés et les mesures de lutte seront étendues à cette nouvelle zone.
- Ce dernier foyer est le seul identifié la semaine passée ce qui est malgré tout un bon signe au regard de la stratégie de lutte adoptée.

Maladie de la langue bleue : (BTV)

- Variant BTV-3 : 3 animaux non vaccinés ont été détectés dans le Jura ces dernières semaines.
- Variant BTV-8 : 3 cas ont été confirmés sur des animaux non vaccinés BTV-8 ces dernières semaines en diverses régions du canton. À noter que certains étaient vaccinés BTV-3.
- Ces cas n'entraînent pas de mesures particulières. Nous vous recommandons cependant fortement la vaccination contre les variants BTV-3 et BTV-4/8, dont l'efficacité a été démontrée lors de la dernière campagne et dont nous pouvons observer les effets positifs actuellement en regard du peu de cas BTV-3. Les animaux avec des symptômes ne doivent pas être déplacés et les mesures de protection contre les moucheron sont toujours encouragées.

Canal d'information WhatsApp

Comme pour les informations ci-dessus, Agrijura vous rappelle son canal d'information via sa communauté WhatsApp. Tous les résumés des marchés de bétail, les dates à garder en tête ou encore les campagnes d'information spécifiques comme ci-dessus y sont partagés.

Scannez le QR Code et rejoignez la communauté !



Rencontres annuelles des sections régionales

Les sections régionales d'AgriJura tiendront leurs assises durant le mois de décembre. Le programme de ces rencontres traitera des différentes actualités en matière de politique agricole, d'actualité agricole et de projets en cours, tout en laissant suffisamment de place aux échanges.

Ces rencontres se tiendront aux dates suivantes :

- Section Franches-Montagnes : Mardi 2 décembre
- Section Ajoie : Mercredi 3 décembre
- Section Clos du Doubs : Jeudi 11 décembre
- Section Delémont : Mardi 16 décembre

Accueil et café dès 9h, début de la rencontre à 9h30.

Il est aussi possible de participer avec une autre section si une date ne vous convenait pas. Ces rencontres seront l'occasion d'échanger entre les agriculteurs, AgriJura, la FRI, ECR et le SCAV et de nous faire part de vos préoccupations et doléances. Nous vous attendons nombreuses et nombreux lors de ces rencontres annuelles.

Foire du Jura – Espace agricole

Du 17 au 26 octobre 2025, l'agriculture reprend ses quartiers au cœur de la Foire du Jura avec l'Espace agricole, organisé par AgriJura et ses partenaires. Véritable vitrine du monde paysan, **ce lieu incontournable rassemblera animaux de la ferme, produits du terroir et animations variées**, pour le plaisir des petits comme des grands. Un rendez-vous à la fois convivial, gourmand et pédagogique, dédié à la découverte et à la promotion de l'agriculture jurassienne.

Cette année, l'événement prend une dimension particulière :

AgriJura fête ses 50 ans et célèbre son jubilé à travers une exposition retraçant un demi-siècle d'évolution agricole. Il sera aussi possible de visionner **le film retraçant l'histoire d'AgriJura** tourné spécialement pour notre jubilé. Sur le stand AgriJura, petits et grands pourront **tester leur force** avec le

taureau mécanique, **traire une chèvre** et relever le défi du **quiz de l'agriculture**, désormais incontournable. En amont de la Foire, **trois émissions spéciales « RFJ à la ferme »** (les 1, 8 et 15 octobre) permettront de **découvrir trois exploitations et leurs productions en direct**. Pendant la Foire, la radio RFJ sera à nouveau présente chaque jour de semaine, entre 17h et 18h, pour donner la parole aux partenaires et aborder diverses thématiques liées à l'agriculture et à l'alimentation.

AgriJura et ses partenaires se réjouissent de vous accueillir à l'Espace agricole pour un moment unique de découverte, de partage et de convivialité.



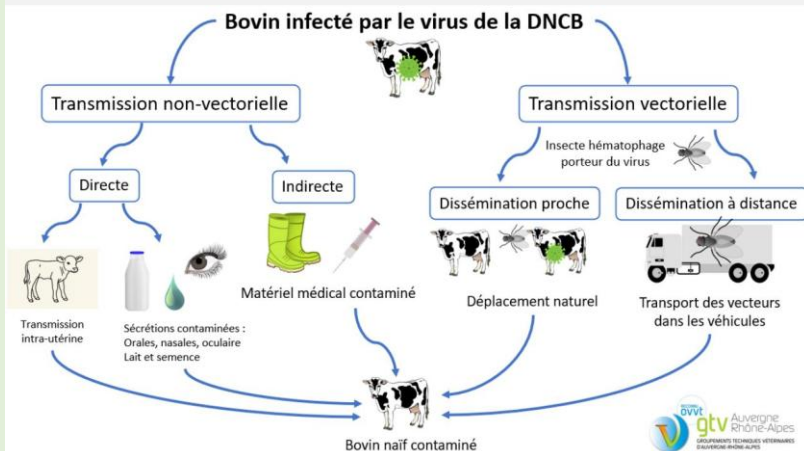
■ François Monin et Marc Kury, AgriJura

INFORMATIONS & CONSEILS AGRICOLES

FRI'VULG – Les publications de notre site internet pour répondre aux questions des exploitant-e-s

Dermatose nodulaire contagieuse (DNCB) : que faut-il savoir de cette maladie ?

La dermatose nodulaire contagieuse (DNCB) est une maladie virale qui touche les bovins, les buffles et les bisons. Elle n'affecte pas les humains. Le virus est transmis par des insectes piqueurs. Des foyers ont été détectés en France voisine, en Savoie et Haute-Savoie. Par conséquent, une zone de surveillance a été instaurée – vaccination obligatoire – qui touche le canton de Genève et certaines parties du canton de Vaud et du Valais. Une séance d'information organisée par le SCAV a eu lieu début août et la présentation se trouve ci-dessous.



Quels sont les symptômes ?

- Phase 1 : 2 à 9 jours post-infection : Fièvre (jusqu'à 41°C), abattement, anorexie, hypersalivation, écoulements nasal et oculaire ; chute de lactation et ganglions lymphatiques grossis ;
- Phase 2 : 4 à 20 jours post-infection : Nodules sur la peau et les muqueuses (2-5 cm) ; infertilités temporaires ou permanentes, parfois avortements.

Quelles sont les conséquences ?

- La baisse drastique de la production laitière.
- L'amaigrissement et la perte de valeur économique.
- Des animaux gravement malades (10-40%) ; la mortalité est de 1-5%.
- La dépréciation de la valeur des cuirs.
- Le coût élevé des soins.
- Les restrictions durables impactent les échanges et les importations.

Modes de transmission

La transmission du virus a lieu soit par des insectes piqueurs (transmission vectorielle) directement d'un animal à l'autre ou par le transport des insectes infectés dans des véhicules.

La transmission peut aussi avoir lieu de manière directe au veau par voie intratérine ou par des sécrétions (salive, liquide des yeux, lait, semence) ou via du matériel médical contaminé (transmission non-vectorielle).

Quelles sont les recommandations ?

La maladie est hautement contagieuse, c'est pourquoi la vaccination est interdite avec des dérogations possibles. Actuellement, la Suisse n'est pas touchée, mais la maladie est placée sous haute surveillance par l'OSAV qui décide des mesures. Actuellement c'est la vaccination obligatoire dans les zones qui se trouvent dans un rayon de 50 km des foyers de maladie.

On doit notifier immédiatement toute suspicion et la quarantaine est obligatoire pour les animaux suspects.

Il est important de renforcer la biosécurité (désinfection du matériel et des véhicules) et de lutter contre les vecteurs (répulsifs, désinfection).

Dans la zone réglementée, il y a restriction de déplacer des animaux vivants à l'intérieur, vers et en provenance de l'extérieur.

Présentation du SCAV- Jura :

https://www.frij.ch/wp-content/uploads/2025/08/25-o8Dermatose_Nodulaire_Contagieuse_CHPres.pdf

■ Domaine Production animale, FRI

Retrouvez ici tous les articles de la rubrique FRI'VULG



Courants vagabonds : comment les gérer ?

Dans la pratique, certaines exploitations signalent des symptômes inexplicables chez leurs animaux – par exemple des changements de comportement, de l'agitation ou des baisses de performance. Ces symptômes peuvent également avoir une origine technique : les courants vagabonds qui peuvent être générés par des installations électriques ou photovoltaïques.

Lire la suite sur <https://www.frij.ch/nouvelle-plate-forme-dinformation-sur-les-courants-vagabonds/>

Chauffe-eau et pompe à chaleur, le bon plan ?

Bonne nouvelle pour toutes celles et tous ceux qui veulent miser sur une solution d'eau chaude durable : le délai de soumission pour le programme de soutien boiler PAC a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2025 !

Lire la suite sur <https://www.frij.ch/programme-de-promotion-des-chauffe-eau-pompe-a-chaaleur-delai-prolonge-jusquau-31-decembre-2025/>

FORMATION CONTINUE

Le nouveau programme « FRI Formation continue » vient de sortir !

La partie « Agriculture » contient 40 cours :

L'agriculture a pour mission de produire de la nourriture de qualité et d'assurer ainsi la sécurité alimentaire, tout en préservant les ressources naturelles et l'environnement. Elle fait face à de nombreux défis économiques, écologiques, climatiques et sociétaux. Elaboré en étroite collaboration avec les organisations professionnelles, le programme de formation continue 2025-2026 de la FRI vise à accompagner les agricultrices et les agriculteurs, ainsi que les acteurs du développement rural dans ce contexte en constante évolution. Au-delà de la mise à jour des connaissances et de l'acquisition de nouvelles compétences, la formation continue offre également aux participant.e.s un espace de rencontre privilégié, de partage et d'échange.



Inscriptions www.frij.ch/programme-de-formation-continue-2/

La partie « Alimentation & Développement personnel » contient 29 cours :

Une alimentation saine et équilibrée, réalisée avec des produits régionaux, un développement personnel harmonieux mêlant créativité et soin de soi favorisent l'équilibre et un bien-être durable. Dans le contexte actuel, il est important de promouvoir ces valeurs et d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à leur développement. Le programme « Alimentation et développement personnel » entend apporter une contribution dans ce sens. S'il est conçu pour répondre aux attentes des paysannes, ce programme un plus large public, également bienvenu dans les différents cours proposés.



s'adresse aussi à

Inscriptions www.frij.ch/programme-de-formation-continue-2/

Fondation Rurale Interjurassienne

Christian Tschanz, Président

Olivier Girardin, Directeur

Pierre-André Odiet, Resp.
Formation professionnelle
et continue

Genéralités

Coût

Sauf indication spécifique, les cours proposés sont inclus dans l'abonnement aux prestations FRI, aux conditions arrêtées en la matière. Pour les personnes non abonnées CHF 60.- par soirée ou demi-jour.

Inscription



Les personnes intéressées s'inscrivent en ligne sur le site www.frij.ch/formation_continue ou au moyen du bulletin d'inscription en page 35 du présent Terrien interjurassien, ou par courriel à info@frij.ch, ou par T au 032 545 56 00.

Merci d'indiquer le numéro et le titre du cours, ainsi que la date de la session choisie, le cas échéant. En principe, le délai d'inscription est fixé 15 jours avant le début du cours.

Confirmation

Les personnes inscrites à un cours recevront une confirmation, avec les éventuelles informations complémentaires nécessaires. Si un cours ne recueille pas suffisamment d'inscriptions, il sera annulé. Les personnes inscrites, le cas échéant, seront également averties.

Information complémentaire

Les descriptifs des cours complets, précisant les contenus et informations utiles, peuvent être consultés sur le site www.frij.ch/formation_continue

Agriculture

Gestion d'entreprise et économie rurale

Groupe d'intérêt pour nouveaux exploitants



Groupe d'intérêt 26GESo1

La reprise d'une exploitation agricole implique une multitude de nouvelles tâches à accomplir et de compétences à maîtriser. Avec le temps et l'expérience, une routine s'installe, mais les premières fois sont toujours plus compliquées ! Aussi, un accompagnement pensé et orienté pour les nouveaux exploitants vous permettra d'être rapidement efficace, de partager vos difficultés et de bénéficier des expériences de vos pairs.

Durée : 1 soirée pour une première rencontre, puis rythme à définir avec les membres du groupe

Dates et lieux : Première rencontre : **mercredi 19 novembre 2025, 19h00 - 21h30**, Maison de la Tête de Moine, Bellelay.

Dates et lieux suivants à définir avec les membres du groupe

Intervenants :	Première rencontre : Paul-André Houlmann, AgriJura Fabrice Berret, FRI Par la suite : divers intervenants selon thèmes choisis
Inscription :	Jusqu'au 14 novembre 2025
Remarque :	Contenus et sujets abordés définis en fonction des besoins et attentes des membres du groupe.

Paielements directs et diverses contributions de l'OPD : programmes et exigences



Cours sur inscription 26GESo5

Les paiements directs et diverses contributions versés dans le cadre de l'ordonnance sur les paiements directs (OPD) constituent une part importante et non négligeable du revenu des agriculteurs. Il importe de connaître les mesures proposées, d'identifier lesquelles peuvent être mises en oeuvre, en tenant compte de la situation de l'exploitation, et surtout d'en connaître les exigences pour éviter des retenues de paiements directs en cas de non-conformités, qui peuvent parfois être importantes.

Durée :	1 demi-jour
Date et lieu :	Mercredi 26 novembre 2025, 13h30 - 16h30, FRI-Courtemelon
Intervenants :	Dominique Erard, gérant technique AJAPI (Jura) Brieuc Lachat, FRI
Inscription :	Jusqu'au 10 novembre 2025
Remarque :	Cours organisé à la demande de et en collaboration avec AJAPI.

Production animale

Santé et élevage des bovins laitiers - Approfondissement

Cours sur inscription 26PANO1

L'évolution des techniques de production, l'augmentation de la taille des troupeaux et les pressions financières importantes dans la production laitière impliquent l'acquisition de compétences toujours plus pointues de la part des producteurs de lait. Ceci est particulièrement vrai dans le domaine de la santé du bétail et de l'élevage. Le maintien en bonne santé du troupeau, la détection rapide des anomalies et la prise de mesures adéquates, les choix d'élevage adaptés à l'exploitation sont des préalables déterminants pour l'obtention de résultats technico-économiques optimaux.

Durée :	5 jours
---------	---------

Date et lieux :	Vendredis 21, 28 novembre, 19 décembre 2025, 23 janvier, 13 février 2026, 8h45-16h30, Moudon, Grangeneuve, ou Cernier selon provenance des participants
Intervenants :	Généticiens, vétérinaires, spécialistes nationaux et internationaux des sujets traités
Inscription :	Jusqu'au 31 octobre 2025
Remarque :	Cours organisé conjointement par les écoles de chefs d'exploitation des cantons de Vaud, Fribourg et de l'Arc jurassien, dans le cadre de la formation de Herd Manager. Ouvert en formation continue à la carte. La fréquentation du cours requière déjà de l'expérience et un bon niveau de connaissances en production laitière.

Troupeau bovin : fabriquer des remèdes efficaces de premier recours



Cours sur inscription 26PANo2

Les problématiques de santé du troupeau bovin sont en augmentation. Aussi serait-il opportun de pouvoir disposer de remèdes efficaces à appliquer en premier recours avant d'investiguer plus loin. Une réserve formidable de plantes médicinales se trouve à portée de main, souvent ignorées ou peu utilisées. Nous vous proposons d'apprendre à reconnaître leurs vertus et à les utiliser pour fabriquer de précieux remèdes et produits préventifs.

Durée :	1 jour
Date et lieu :	Judi 20 novembre 2025, 9h00 - 16h00, Centrale laitière, rue du Collège 79, 2300 La Chaux-de-Fonds
Intervenants :	Emmanuel Roggen, droguerie Roggen, spécialiste en phytothérapie Pamela Staehli, vétérinaire, FiBL Elodie Vuillermet, CNAV Véronique Fruttschi, FRI
Inscription :	Jusqu'au 5 novembre 2025
Remarque :	Journée organisée en collaboration avec la CNAV et le FiBL.

Equipement rural et constructions

Chariots de manutention – Permis R1-R4



Cours sur inscription 26ERCo2

Selon la nouvelle directive CFST 6518, édictée par la commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST), la conduite de chariots de manutention de la catégorie R1 (chariots élévateurs à contrepoids, clark) et R4 (chariots télescopiques) nécessite une formation spécifique et l'obtention d'un permis. Le cours proposé en collaboration avec l'Association Suisse pour la Formation professionnelle en Logistique (ASFL) permet de répondre à ces exigences et d'obtenir l'attestation de formation CSFT 6518 pour les conducteurs de chariots élévateurs à contrepoids et chariots télescopiques.

Durée : 2 jours

Dates et lieux : **A – Lundi 3 et mardi 4 novembre 2025, 8h00 - 16h30, Ecole du bois, Delémont**
B – Mercredi 5 et jeudi 6 novembre 2025, 8h00 - 16h30, Ecole du bois, Delémont
C – Lundi 10 et mardi 11 novembre 2025, 8h00 - 16h30, Ecole du bois, Delémont
D – Mercredi 12 et jeudi 13 novembre 2025, 8h00 - 16h30, Ecole du bois, Delémont

Intervenant : Formateur ASFL, Marly

Inscription : Jusqu'au 30 septembre 2025

Remarque : Formation reconnue AgriTOP+ et/ou OACP. Cours dispensé par l'ASFL, non compris dans l'abonnement FRI, Fr. 650.- (possibilité de réduction selon le mode d'organisation).

Mise à jour – agriTOP



Cours sur inscription 26ERCo3

Les exploitations agricoles doivent remplir leurs obligations concernant la sécurité et la santé au travail. AgriTOP les aide dans cette tâche. La nouvelle version d'agriTOP, avec ses outils modernes (logiciel, vidéos, etc.), simplifie cette gestion. Plus modulaire et sans papier, elle garantit une documentation à jour. Cette formation montre comment gérer la sécurité sur votre exploitation de manière simple et moderne, tout en présentant des outils attractifs pour former apprentis et personnel.

Durée : 1 jour

Date et lieu : **Mardi 2 décembre 2025, 9h00 - 16h00, FRI-Loveresse**

Intervenant : Benedikt Hellermann, SPAA Moudon

Inscription : Directement auprès du SPAA sur le site www.bul.ch/fr-ch/cours-et-offres/cours

Remarque : Formation reconnue agriTOP+. Cours organisé par le SPAA dans le cadre de la formation agriTOP+, non compris dans l'abonnement FRI, facturé par le SPAA CHF 60.- pour les membres AgriTop, CHF 160.- pour les autres participants, repas à la charge des participants.

Premiers secours



Cours sur inscription 26ERCo4

Nous pouvons tous nous retrouver, à tout moment, dans des situations où une action rapide et décisive est nécessaire pour sauver des vies. En cas d'urgence, on est très souvent démuni, voire paralysé. Il s'agit d'acquérir de l'assurance dans l'application des mesures immédiates pour sauver la vie (MISV), savoir alerter correctement, mettre le blessé en position latérale de sécurité, effectuer une réanimation, y compris l'utilisation du défibrillateur, et toutes les notions de bases de premiers secours avec pour objectif principal de ne pas générer de risques supplémentaires pour le sauveteur et le blessé.

Durée : 1 jour

Date et lieu : **Jeudi 26 février 2026, 8h15 - 16h45, FRI-Courtemelon**

Intervenante : Monique Seuret, SPAA Moudon

Inscription : Directement auprès du SPAA sur le site www.bul.ch/fr-ch/cours-et-offres/cours

Remarque : Formation reconnue agriTOP+. Cours organisé par le SPAA dans le cadre de la formation agriTOP+, non compris dans l'abonnement FRI, facturé par le SPAA CHF 80.- pour les membres AgriTop, CHF 150.- pour les autres participants, repas à la charge des participants. Cours reconnu OACP, supplément CHF 25.-.

Echanges de pratiques entre producteurs maraîchers bio



Groupe d'intérêt 26CSPo2

L'échange entre pairs est une excellente manière de partager ses questionnements et ses expériences. Dans le cadre des groupes ProBio constitués sur l'impulsion Bio Suisse, un groupe de maraîchers du Jura et Jura Bernois s'est formé dans cette optique et se réunit 3 à 4 fois par an pour des visites chez des producteurs et traiter des thématiques spécifiques. Entièrement autonomes, les membres choisissent les thèmes à aborder et les objectifs à atteindre ensemble.

Durée : 1 demi-jour par rencontre

Dates et lieux : Fixés durant l'année par les participants en fonction des thématiques abordées

Intervenant : Denis Anselmo, FRI

Inscription : A tout moment

Remarque : Groupe orienté sur la production biologique, mais producteurs PER bienvenus. Formation capitalisable pour la reconversion Bio Suisse, pensez à demander l'attestation. Grâce au soutien de Bio Suisse, participation aux activités du groupe gratuite et non imputée sur les cours inclus dans l'abonnement aux prestations FRI.

Créer une haie comestible ou une haie refuge pour la biodiversité

Cours sur inscription 26CSP03

Créez une haie vivante, à la fois nourricière et refuge pour la biodiversité. Apprenez à choisir les essences adaptées, à préparer le sol et à planter de façon durable. Offrez à votre jardin un projet écologique et productif, alliant beauté, récoltes gourmandes et havre de vie pour la faune.

Durée : 1 demi-jour

Date et lieu : **Mercredi 5 novembre 2025, 13h30 - 16h30, FRI-Courtemelon**

Intervenant : Denis Anselmo, FRI

Inscription : Jusqu'au 27 octobre 2025

Remarque : Porter des habits adaptés au travail en extérieur et la météo du jour.

Produits du terroir

« Comment accompagner la restauration vers plus de durabilité et régionalité ? »



Conférence 26PTE01

Organisée dans le contexte du 11e Concours suisse des produits du terroir, « Festival Terroir Suisse », réunissant plus de 1'000 produits de toutes les régions, cette conférence vise à encourager un développement agro-alimentaire durable, tant sur le plan économique, écologique, que social. La durabilité de notre alimentation interroge. La thématique de la restauration collective durable sera abordée durant cette journée.

Durée : 1 jour

Date et lieu : **Vendredi 26 septembre 2025, 10h15 - 16h30, Cinémont, Delémont**

Intervenants : Programme à retrouver sous <https://www.festivalterroirsuisse.ch/Conference>

Inscription : Jusqu'au 23 septembre 2025

Alimentation & Développement personnel

Cuisine, alimentation

Cuisine sans lactose : remplacez sans vous priver



Cours sur inscription 26CALo1

Envie de saveurs et de légèreté sans compromis ? Ce cours de cuisine sans lactose vous ouvre les portes d'une gastronomie gourmande et adaptée. Découvrez des alternatives végétales créatives pour remplacer lait, crème, beurre ou fromage. Apprenez à cuisiner sainement, sans renoncer au plaisir, même avec des intolérances. Idéal pour petits et grands gourmets !

Durée : 1 demi-jour

Dates et lieux : **A - Mardi 28 octobre 2025, 18h30 - 22h00, FRI-Loveresse**
B - Jeudi 30 octobre 2025, 18h30 - 22h00, FRI-Courtemelon

Intervenante : Marion Berthier, nutrithérapeute, St-Ursanne

Inscription : Jusqu'au 17 octobre 2025

Remarque : Nombre de participants limité à 8 à Loveresse et 12 à Courtemelon. Participation aux coûts de marchandise CHF 15.- à 20.-.

Sauce vol-au-vent et ses déclinaisons



Cours sur inscription 26CALo2

La sauce vol-au-vent : une onctuosité réconfortante et un parfum d'enfance. Base emblématique de la cuisine française, elle allie finesse, technique et gourmandise. Maîtrisez les fondamentaux ou affinez la réalisation, avant d'explorer ses déclinaisons modernes, volaille fondante ou poisson délicat, pour composer des bouchées raffinées, classiques ou revisitées.

Durée : 1 demi-jour

Dates et lieux : **A - Jeudi 27 novembre 2025, 9h00 - 13h00, FRI-Courtemelon**
B - Vendredi 28 novembre 2025, 9h00 - 13h00, FRI-Loveresse

Intervenant : Sébastien Courtet, FRI

Inscription : Jusqu'au 12 novembre 2025

Remarque : Participation limitée à 8 personnes à Loveresse et 12 à Courtemelon. Participation aux coûts de marchandise CHF 17 à 20.-.

Santé, bien-être, développement personnel

Points de pression



Cours sur inscription 26SDPo1

L'acupression utilise des points de pression spécifiques sur le corps pour soulager divers maux en stimulant la circulation sanguine et en libérant les tensions accumulées. Ce cours vous invite à découvrir ces points clés, faciles à masser soi-même, pour apaiser naturellement le stress, l'anxiété, les troubles digestifs et bien d'autres douleurs du quotidien.

Durée : 1 demi-jour

Dates et lieux : **A - Mardi 11 novembre 2025, 18h30 - 21h30, FRI-Courtemelon**
B - Vendredi 14 novembre 2025, 13h30 - 16h30, FRI-Loveresse

Intervenante : Claudette Koller, naturopathe diplômée, Courchapoix

Inscription : Jusqu'au 2 novembre 2025

Remarque : Porter des vêtements confortables.

Activités pratiques et créatrices

Atelier enfant : Cadeaux en macramé pour Noël



Cours sur inscription 26ACRo1

Viens t'amuser avec des fils et des nœuds pour fabriquer plusieurs porte-clés rigolos et uniques ! Choisis tes couleurs, teste différentes techniques et repars avec des créations parfaites pour ta maîtresse, ton maître, ou pour offrir à ta famille à Noël. Un atelier plein de fun, de couleurs et de créativité !

Durée : 1 demi-jour

Dates et lieux : **A - Mercredi 26 novembre 2025, 14h00 - 16h30, FRI-Courtemelon**
B - Mercredi 3 décembre 2025, 14h00 - 16h30, FRI-Loveresse

Intervenante : Prisca Gerber, créatrice de macramé, Delémont

Inscription : Jusqu'au 17 novembre 2025

Remarque : Nombre de participants limité à 8 à Loveresse et 10 à Courtemelon. Age 7 à 12 ans. Participation aux coûts de marchandise CHF 14.- à 16.-.

Calendrier créatif des anniversaires



Cours sur inscription 26ACRo2

Un calendrier des anniversaires est un objet à la fois décoratif et pratique, qui permet de garder en mémoire les dates importantes, mois après mois, année après année. Fabriquez le vôtre à partir d'une branche ou d'une planchette et personnalisez-le avec des éléments créatifs pour en faire une pièce unique, chaleureuse et durable. Un cadeau idéal à offrir ou à s'offrir, pour ne jamais oublier les moments qui comptent !

Durée : 1 demi-jour

Date et lieu : **Mardi 2 décembre 2025, 13h30 - 17h00, FRI-Courtemelon**

Intervenante : Caroline Schori, fleuriste, paysanne brevetée, Miécourt

Inscription : Jusqu'au 20 novembre 2025

Remarque : Nombre de participants limité à 8. Rassembler toutes les dates d'anniversaires de la famille. Participation aux coûts de marchandise CHF 15.- à 20.-.

AUTRES ACTUALITES

Communications Fiduciaire

Délais fiscaux 2025 pour le Canton du Jura

Chères clientes, chers clients,

Nous tenons à vous rappeler les échéances fixées par le Service des contributions pour le dépôt des déclarations fiscales 2024. En effet, **les rappels** pour le dépôt des déclarations fiscales **ont été envoyés le 22 août 2025**.

Pour les dossiers qui seront déposés après cette date, nous avons automatiquement demandé **une prolongation de délai**. A la suite de cette demande, deux résultats sont possibles :

→ **Vous avez obtenu une prolongation de délai :**

Dans ce cas, vous avez jusqu'au **31 octobre 2025** pour déposer votre déclaration d'impôt. La confirmation de la prolongation de délai vous a été notifiée par l'autorité fiscale.

En cas de non-respect de ce délai supplémentaire, une sommation vous octroyant un ultime délai de 10 jours vous sera envoyée. Un émolument est perçu pour l'envoi de la sommation.

→ **Vous n'avez pas obtenu de prolongation de délai :**

Dans cette situation, en date du **22 août 2025**, vous avez reçu un rappel. Les déclarations doivent être déposées **au plus tard le 19 septembre 2025** pour éviter l'envoi d'une sommation qui laissera un ultime délai de 10 jours.

Dans tous les cas, nous vous conseillons de nous fournir les documents et informations utiles à l'établissement de votre comptabilité 2024 (et/ou de votre déclaration d'impôt 2024) dans les meilleurs délais.

Présentation de Mme Loris Johannie Offredi

Nous souhaitons vous informer que Madame Loris Johannie Offredi renforce notre équipe fiduciaire depuis déjà plusieurs mois sous la forme d'un mandat externe dans le cadre d'une reconversion professionnelle. Cela lui a permis de développer ses connaissances du monde agricole et des activités comptables en fiduciaire.

De plus, Madame Offredi est également active au sein de l'Agro-Centre à Courtételle et suit la formation pour l'obtention du brevet de spécialiste en finance et comptabilité.

Ce double engagement témoigne de ses compétences et de sa passion pour le monde agricole.

A la suite du départ de Madame Stéphanie Koller, Madame Offredi nous fera profiter de sa belle énergie et de son professionnalisme afin de reprendre la responsabilité de divers mandats.

**Message de
Mme Loris
Johannie
Offredi**

Bonjour à tous, je m'appelle Loris, j'habite à La Malcôte, je suis mariée et j'ai 2 enfants. Depuis 2023, je travaille à l'Agro Centre de Courtételle. Pour valider mes connaissances en comptabilité, j'ai obtenu le certificat de comptable spécialisé Edupool et actuellement j'arrive à la fin de ma formation pour l'obtention de mon brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité. Depuis 2025, je suis également active au sein de la Fiduciaire FRI et je me réjouis de poursuivre ma collaboration avec vous tous !

Toute l'équipe lui souhaite plein succès dans la poursuite de ses activités au sein de notre fiduciaire.

■ Votre équipe Fiduciaire FRI

Soutien aux plantations d'arbres fruitiers haute tige VERGERS+ et Collectif Chevêche-Ajoie

Grâce à l'appui du Fonds Suisse pour le Paysage, nous soutenons la replantation d'arbres fruitiers haute tige dans le Jura et le Jura bernois. Depuis le début du projet en 2008, plus de 12'500 arbres ont pu être plantés dans notre région, cela chez plus de 700 bénéficiaires.

Les plantations sont soumises à conditions, notamment :

- L'établissement, d'une convention entre les bénéficiaires et la FRI ;
- Un, minimum 5 arbres fruitiers haute tige ;
- Les arbres doivent être plantés sur une surface exploitée de manière agricole ;
- L'entretien et la protection contre le bétail est à votre charge ;

Vous bénéficiez, d'un conseil personnalisé (choix de variétés, implantation, etc.). Nous nous chargeons de la commande des arbres et du matériel de tuteurage des arbres (en qualité conventionnel ou Bio).

Les soutiens dans les zones à chevêches d'Athéna sont plus généreux et incluent également la plantation d'arbres non fruitiers (chênes, tilleuls, etc.). Les conditions-cadres figurent dans les annexes de la convention correspondante. Les emplacements des plantations doivent être validés par le Collectif Chevêche-Ajoie.

Si vous avez des projets de plantations vous pouvez nous contacter au 032 545 56 31 ou par courriel à victor.egger@frij.ch.

Lien vers les conventions avec les conditions-cadres sur www.frij.ch/station-darboriculture/ ou via le QR code ci-dessous.



■ Victor Egger, FRI

Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)

15 accidents mortels au premier semestre

Strengelbach AG, 10 juillet 2025 - Au cours du premier semestre 2025, agriss et le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) ont recensé 15 accidents mortels en lien avec l'agriculture*. A titre de comparaison, 12 accidents mortels ont été recensés au cours du premier semestre de l'année précédente.

Onze accidents mortels liés à des travaux agricoles.

- Deux personnes sont décédées suite au renversement d'un tracteur ou d'une camionnette.
- Deux personnes écrasées par un tracteur.
- Deux personnes coincées ou écrasées par des machines.
- Trois personnes heurtées par un arbre ou des parties d'arbre lors de travaux forestiers.
- Deux personnes ont fait une chute mortelle d'une griffe à fourrage, resp. à travers une ouverture de déversement.

Trois accidents mortels impliquant des tiers, un accident impliquant un enfant.

Trois tiers et un enfant ont perdu la vie dans le cadre de travaux agricoles. Les causes étaient une collision entre un vélo électrique et un tracteur, la chute du haut d'une griffe à fourrage lors de travaux d'entretien et l'écrasement par un troupeau de bétail. L'enfant a été mortellement blessé par la chute d'un objet.

Groupes d'âges mixtes

La moyenne d'âge des onze personnes décédées dans un accident lors de travaux agricoles est de 55 ans. La personne la plus jeune avait 19 ans, la plus âgée 84 ans. Six des personnes accidentées avaient déjà atteint l'âge de la retraite.

Réduire les risques

Dans la routine du quotidien, les dangers sont souvent trop peu perçus, sous-estimés ou même ignorés. Les enquêtes sur les accidents révèlent parfois des situations de travail dans lesquelles les risques sont acceptés, consciemment ou inconsciemment.

La nouvelle campagne "Risque réduit" (www.risquereduit.ch) traite précisément de ce sujet en montrant des situations dangereuses du quotidien agricole, accompagnées de conseils pratiques pour les désamorcer.

**La collecte de données n'est pas complète*

Il n'existe pas d'obligation de déclarer les accidents agricoles, c'est pourquoi il n'est pas possible de faire des déclarations statistiquement fiables. Les déclarations d'accidents sont recueillies à partir de rapports des médias et de la police ainsi que de déclarations des autorités et des personnes concernées.

Personne de contact pour les questions

Didier Banderet
Spécialiste STPS
didier.banderet@agriss.ch
021 557 99 18



■ Cet article a été rédigé en collaboration avec agriss.ch

Marchés publics de bétail



Bovins

Seuls les animaux provenant d'exploitations présentant un risque négligeable de BVD (feu vert) peuvent être amenés sur les marchés bovins. Afin que le feu vert soit visible, il est instamment demandé d'éditer les documents d'accompagnement par internet (si impossibilité de le faire, écrire « feu BVD vert » sur le document d'accompagnement, à côté du numéro BDTA de l'animal, afin de l'attester).

Les feux de signalisation BVD peuvent être consultés dans la BDTA (dans les détails de l'exploitation).

Inscriptions par Internet :

www.agrijura.ch -> Marché de bétail -> Inscriptions aux marchés de bétail (QR-code ci-contre). Une confirmation d'inscription sera envoyée par e-mail.

Passé le délai, des inscriptions pourront encore être acceptées, selon les marchés, mais par téléphone uniquement (032 420 78 33, Service de l'économie rurale).

Programme (y.c. heures des marchés de moutons) visible dès le mercredi sous : www.proviande.ch - Marché - Prix hebdomadaires & données du marché - Programme des marchés.

Jour	Date	Heure	Lieu	Délai d'inscription
Lundi	29 septembre 2025	8h15	Porrentruy	Mardi 23 septembre (10h00)
Lundi	6 octobre	8h15	Les Bois	Mardi 30 septembre (10h00)
Mardi	14 octobre	8h15	Glovelier	Mardi 7 octobre (10h00)
Mercredi	29 octobre	8h15	Porrentruy	Mardi 21 octobre (10h00)
Mercredi	5 novembre	8h15	Saignelégier	Mardi 28 octobre (10h00)
Mardi	11 novembre	8h15	Glovelier	Mardi 4 novembre (10h00)
Lundi	24 novembre	8h15	Porrentruy	Mardi 18 novembre (10h00)

Moutons

Informations par rapport au piétin

Seules les exploitations indemnes de piétin peuvent présenter des moutons aux marchés.

Les annonces doivent être faites par téléphone uniquement (032 420 78 33). Les informations suivantes seront recueillies :

- Nom, prénom, domicile du propriétaire
- No de téléphone
- Adresse e-mail
- No BDTA
- Statut de l'exploitation concernant le piétin (« indemne » ou « non testé »)
- Nombre d'animaux qui seront amenés au marché (indiquer les catégories)

Jour	Date	Lieu	Délai d'inscription
Mardi	14 octobre 2025	Glovelier	Lundi 6 octobre 2025 (12h00)
Mardi	9 décembre 2025	Glovelier	Lundi 1 ^{er} décembre 2025 (12h00)

■ Le Chef du Service de l'économie rurale : Jean-Paul Lachat



Marchés de bétail de boucherie du Jura bernois

Prochains marchés de bétail de boucherie 2025

Tavannes, 08h30, lundi

13.10.2025	08.12.2025
------------	------------

Inscription préalable des animaux : l'enregistrement des animaux doit être effectué 2 semaines à l'avance au bureau de l'enregistrement compétent. L'inscription par www.anitrade.ch est possible jusqu'au lundi midi de la semaine précédant le marché.

Si l'inscription ne peut plus se faire par les voies ordinaires (personne compétente OAN ou Anitrade), vous pouvez vous adresser à tierproduktion@vol.be.ch ou par T 031 636 14 04.

Les marchés n'ont lieu que si un nombre suffisant d'animaux est annoncé. Des modifications éventuelles au présent programme/heures de départ restent réservées. Vous trouverez de plus amples informations ainsi que le programme sur le site www.bernerbauernverband.ch / Leistungen / Support / Schlachtviehmärkte.

■ Berner Bauern Verband, 3072 Ostermündingen

Fiduciaire Service Gestion Campagne (SEGECA) 2732 Loveresse

Comptabilité – Fiscalité – Conseils - Assurances
T 032 482 61 40, F 032 482 61 42

Concours Foire de Chindon

Vous avez été nombreuses et nombreux à nous rendre visite et participer à notre concours organisé sur notre stand de la Foire de Chindon. Nous vous remercions toutes et tous de votre passage et nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous y accueillir l'an prochain

Toutes nos félicitations aux heureux gagnants :

1^{er} prix : Monsieur Adriano Torgal, Courfaivre

2^e prix : Monsieur Rudy Bühler, La Ferrière

3^e prix : Madame Margrit Ummel, Les Reussilles

Voici les réponses à nos questions :

1. Que signifie l'acronyme SEGECA ?

Réponse : Service Gestion Campagne

2. A quelle fréquence et à quelles périodes de l'année le marché se tenait-il jadis ?

Réponse : 3 fois, en mai, septembre et novembre (*selon Dictionnaire du Jura*)

3. Quelle équipe de hockey est sponsorisée par emmental assurance ?

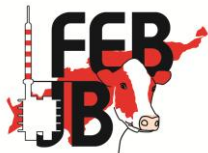
Réponse : *SCL Tigers*

Assurance risque pour les jeunes en formation

Il est vivement recommandé de conclure une assurance risque pour les jeunes en formation. En effet, le montant des salaires de ces derniers étant bas, les prestations des assurances sociales seront par conséquent très limitées. Une invalidité pour cause de maladie n'est souvent assurée que par l'AVS/AI. C'est pourquoi il existe des solutions d'assurances. Il est recommandé d'assurer au minimum une rente annuelle d'invalidité en cas de maladie et d'accident d'un montant de CHF 36'000.-.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'informations.

■ Fiduciaire SEGECA



Fédération d'élevage bovin de la race tachetée rouge du Jura bernois

Marché de bétail de boucherie

Voici les résultats du marché du mois de septembre 2025 à Tavannes :

VK	115 vaches	4.12 CHF/kg Ø estimation	4.21 CHF/kg Ø prix net	2.24 % de surenchère
Total	141 bêtes	4.45 CHF/kg Ø estimation	4.58 CHF/kg Ø prix net	2.94 % de surenchère

Prochains marchés à Tavannes : 13 octobre 2025, 10 novembre 2025, 8 décembre 2025.

Marché concours de Tavannes

Notre traditionnel marché concours du Jura bernois aura lieu le **10 octobre 2025**.

Vous trouverez toutes les informations sur le site internet www.arcjuexpo.ch.

Pour la BVD, seules les exploitations qui sont en vert pour la BVD seront acceptées. Pour les exploitations en orange, une prise de sang sera demandée. Les exploitations en rouge seront refusées.

Information : à la suite de contrôles, lors de manifestations, des remarques du service vétérinaire sur des manquements sur les documents d'accompagnements font que nous serons intransigeants lors de l'arrivée du bétail (plus aucun document fait à la main ne sera accepté) ainsi que sur les horaires d'arrivée. Chaque exposant sera informé plus en détail par email.

Mise

Dans le but de promouvoir l'élevage de l'arc jurassien et donner une transparence des prix, le comité de la FEBJB organise une mise au Manège d'Orange **19 novembre 2025**. Dès 09h30 arrivée du bétail, 10h30 visite du bétail, 11h30 début de la mise. Inscriptions **jusqu'au 19 octobre 2025** auprès de Stegmann Christian au 079 769 74 34 et Monnat Claude au 079 384 78 79. Les frais d'inscription sont de CHF 30.-- par bête.

Nous souhaitons maintenir les mises de l'arc jurassien, pour cela, chers éleveurs inscrivez vos bêtes.

Concours centraux d'automne

Liste et dates des emplacements

Mardi 30 septembre 2025

10h00 Diesse

Mercredi 1^{er} octobre 2025

10h00 Belprahon

13h30 Montagne de Moutier /
Münsterberg

Concours taureaux

Activités et expos 2025

Jeudi 2 octobre 2025

10h00 Court

14h00 Montoz

Samedi 4 octobre 2025

09h30 Les Convers

13h00 Bellelay

Vendredi 3 octobre 2025

10h00 La Chaux-d'Abel

13h00 La Chaux-de-Tramelan

Le concours des taureaux a eu lieu le 5 septembre 2025 aux Ponts-de-Martel. Notre fédération a été représentée par plusieurs taureaux qui se sont bien classés dans les 5 premiers rangs et un champion de race. Résultats complets sur swissherbook (palmares)

Champion senior Red Holstein / Holstein

Redspy Achilles Artemis Siegenthaler Jean, Mont-Soleil

Félicitations à tous ces exposants-éleveurs.

10.10.2025

11.10.2025

Marché concours, Manège d'Orange, Tavannes

Soirée des éleveurs, Reconvilier, entrées libres
Orchestres : Turboladies et Schwyzerörgelquartett
Hiubi Chiubi

■ Président : Claude-François Monnat



Fédération des associations d'élevage du menu bétail du Jura bernois

41^e Marché-concours à Tavannes

Le comité d'organisation a le plaisir de vous inviter à participer à son **41^e Marché-concours** à Tavannes.

Ce dernier aura lieu

**Samedi 11 octobre 2025
au manège d'Orange à Tavannes**

Informations auprès du président ou de la gérante :

Président : Christian Tschanz, Clermont 139, 2616 La Cibourg,
T 079 352 92 54, chrigu.1188@hotmail.cm

Gérante : Catia Kohli, Plain Fahyn 46c, 2742 Perrefitte
T 032 493 36 07 ou 079 489 79 75, kohli.catia@gmail.com

■ La gérante : Catia Kohli



Société d'économie alpestre et d'agriculture du district de Moutier

Sortie d'automne

Nous vous invitons à notre sortie d'automne qui aura lieu

Vendredi 24 octobre 2025
(Attention au changement de jour)

Rendez-vous à 13h30 à CELTOR pour une visite guidée des installations de tri et de stockage ainsi que des informations sur le futur CELTOR II.

Au terme de cette visite, une collation sera offerte.

Cette invitation s'adresse à tous les membres et ami-e-s, aux communes municipales, mixtes et bourgeoises.

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreuses et nombreux à cette journée.

■ Le comité

MARCHÉ PAYSAN DE LOVERESSE

SAMEDI 18 OCT. 2025
DE 9H00 À 17H00

Découverte des ruchers avec la SAJB
Rencontre des producteurs régionaux
Promenade à poney et une mini-ferme




TÊTE DE MOINE
FROMAGE DE BELLELAY
SEGECA
FIDUCIAIRE

GERMIQUET & HABEGGER

UN ÉVÈNEMENT DU
 **Grand Chasseral**

 **BERNER
BAUERN
VERBAND**

 **KJB**
Association des Producteurs et Productrices
rurales du Jura bernois

 **CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DU JURA BERNOIS**

regio
garantie
ROMANDE

Fondation
Rurale
Interjurassienne
COOPERATION JURASSIENNE

Inscription aux prestations de formation continue de la FRI

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NP / Localité : _____

Tél. _____ Natel : _____

E-mail : _____ N° d'exploitation : _____

Abonné aux prestations FRI : ☐ Oui ☐ Non

S'inscrit aux formations suivantes (indiquer le titre exact de la/des formation(s) souhaitée(s):

N° _____ Titre _____

N° _____ Titre _____

N° _____ Titre _____

N° _____ Titre _____

N° _____ Titre _____

N° _____ Titre _____

N° _____ Titre _____

N° _____ Titre _____

Date : _____ Signature : _____

Remarques : _____

A retourner à : Fondation Rurale Interjurassienne
Formation continue
Courtemelon / CP 65
2852 Courtételle

www.frij.ch



IMPRESSUM Terrien interjurassien (ISSN 1663-5671) paraît chaque mois. Bulletin adressé aux membres de la FRI et abonnés. Son contenu émane de la Fondation Rurale Interjurassienne, des Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois, des Services cantonaux de l'agriculture et des partenaires. Ses pages sont ouvertes à toutes les organisations agricoles et sylvicoles du Jura bernois et du Jura. Editeur et rédaction : Adresse de contact : FRI, CP 65, 2852 Courtételle, courriel valerie.maurer@fri.ch (T 032 545 56 59).

AGENDA – Echéances administratives voir sur www.frij.ch

27-28.09.25	11 ^e Marché & Concours suisse des produits du terroir – Festival Terroir Suisse	2-
29.09.25	Marché public de bétail à 8h15 à Porrentruy	28
06.10.25	Marché public de bétail à 8h15 à Les Bois	28
10.10.25	FEBJB : Marché concours du Jura bernois	31
11.10.25	FEBJB : Soirée des éleveurs, Reconvilier	32
11.10.25	41 ^e Marché concours à Tavannes	32
13.10.25	TERRIEN interjurassien n°25-181 : dernier délai de réception des articles et annonces	
13.10.25	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	29
14.10.25	Marché public de bétail à 8h15 à Glovelier	28
14.10.25	Marché de moutons à Glovelier	29
17-26.10.25	Foire du Jura, Delémont	11
18.10.25	Marché paysan à Loveresse	9
24.10.25	Sté d'économie alpestre et d'agriculture du district de Moutier : Sortie d'automne	33
29.10.25	Marché public de bétail à 8h15 à Porrentruy	28
05.11.25	Marché public de bétail à 8h15 à Saignelégier	28
11.11.25	Marché public de bétail à 8h15 à Glovelier	28
17.11.25	TERRIEN interjurassien n°25-182 : dernier délai de réception des articles et annonces	
19.11.25	FEBJB : Mise au Manège d'Orange	32
24.11.25	Marché public de bétail à 8h15 à Porrentruy	28
02.12.25	AgriJura : rencontre annuelle Section Franches-Montagnes	11
03.12.25	AgriJura : rencontre annuelle Section Ajoie	11
08.12.25	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	30
09.12.25	Marché de moutons à Glovelier	29
11.12.25	AgriJura : rencontre annuelle Section du Clos du Doubs	11
16.12.25	AgriJura : rencontre annuelle Section Delémont	11
13.03.26	CAJB : Assemblée générale	9